

Contact commercial :

Établissement : Responsable de l'établissement :

Adresse : Forme juridique de la société : SIRET :

Code postal : Ville : Adresse de facturation :

Tél. : Tél.2 : Code postal : Ville :

Mail : Tél. perso :

Site web : Mail perso :

Digital : hébergement accès - destination	Espace	Tarifs	Hors CAPA	Tarifs éco-label	Hors CAPA
Professionnels Services	Offre digitale	450 € HT 540 € TTC <input type="checkbox"/>	495 € HT 594 € TTC <input type="checkbox"/>	375 € HT 450 € TTC <input type="checkbox"/>	412,50 € HT 495 € TTC <input type="checkbox"/>

L'offre digitale comporte une fiche web, une publication Facebook et une publication Instagram.

Digital : hébergement accès - destination	Espace	Tarifs	Hors CAPA	Tarifs éco-label	Hors CAPA
Non professionnels Particuliers	Offre digitale	200 € HT 240 € TTC <input type="checkbox"/>	220 € HT 264 € TTC <input type="checkbox"/>	166,67 € HT 200 € TTC <input type="checkbox"/>	183,33 € HT 220 € TTC <input type="checkbox"/>

Éléments techniques :
À transmettre à
agsantoni@ajaccio-tourisme.com

Digital : activités loisirs - séjour	Espace	Tarifs	Hors CAPA	Tarifs éco-label	Hors CAPA
Services Activités loisirs Découvertes	Offre digitale	450 € HT 540 € TTC <input type="checkbox"/>	495 € HT 594 € TTC <input type="checkbox"/>	375 € HT 450 € TTC <input type="checkbox"/>	412,50 € HT 495 € TTC <input type="checkbox"/>

Offres digitales
1 visuel JPEG 300 DPI en paysage
&
Texte de présentation

Digital : activités loisirs - séjour	Espace	Tarifs	Hors CAPA	Tarifs éco-label	Hors CAPA
Restaurant Dégustation Artisanat Création locale	Offre digitale	300 € HT 360 € TTC <input type="checkbox"/>	330 € HT 396 € TTC <input type="checkbox"/>	250 € HT 300 € TTC <input type="checkbox"/>	275 € HT 330 € TTC <input type="checkbox"/>

Écrans
Visuel JPEG portrait
ou
Vidéo MP4 15sec maximum

Écrans dynamiques intérieurs	Avril / Octobre	Tarif/quinzaine	Tarif/mois
		125 € HT 150 € TTC <input type="checkbox"/>	208,33 € HT 250 € TTC <input type="checkbox"/>
Animation/vidéo mp4 : 15 sec maximum	-20 % accordés aux partenaires	104,17 € HT 125 € TTC <input type="checkbox"/>	173,61 € HT 208,33 € TTC <input type="checkbox"/>

Éléments financiers : Ce bon de commande vous engage et est payable par chèque à l'ordre du Trésor Public. Paiement par virement bancaire possible sur demande au service comptabilité.

Écran plein jour extérieur	Avril / Octobre	Tarif/semaine	Tarif/mois
		208,33 € HT 250 € TTC <input type="checkbox"/>	708,33 € HT 850 € TTC <input type="checkbox"/>
Visuel jpeg : 5 sec			
Animation/vidéo mp4 : 15 sec maximum			

Éléments comptables :
Contact : vmotta@ajaccio-tourisme.com

Éléments techniques :
Contact : agsantoni@ajaccio-tourisme.com

Newsletter	Tarif
	83,33 € HT 100 € TTC <input type="checkbox"/>

Éléments commerciaux :
Votre contact OT : Valérie Alibelli
mail : v.alibelli@ajaccio-tourisme.com

N'oubliez pas de renseigner ou d'actualiser votre espace personnel sur l'extranet «Votre Information Touristique» afin de compléter vos tarifs et services : www.ajaccio-tourisme.com/espace-pro

Banque :

Chèque n° :

Échelonnement possible à réception du titre auprès du Trésor public
Paiement par virement possible sur demande.

Date :

Signature et cachet :

J'accepte les conditions générales de vente inscrites au verso de ce document

Montant HT	
TVA 20 %	
Remise -20%*	
Montant TTC	

*accordée par l'OIT dans le cadre d'autres partenariats

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET PRESTATION DE SERVICE

ACCEPTATION

Les prestations de l'office intercommunal de tourisme du pays d'Ajaccio sont soumises aux présentes conditions générales qui prévalent sur toutes les conditions d'achat, sauf dérogation expresse, écrite de notre part.

L'annonceur ou le partenaire reconnaît et accepte expressément la primauté des présentes conditions d'achat.

Tout bon de commande signé à l'office intercommunal de tourisme du pays d'Ajaccio est soumis aux présentes conditions générales, qui peuvent être modifiées ou complétées par des conditions particulières.

L'office intercommunal de tourisme du pays d'Ajaccio se réserve le droit de dénoncer tout bon de commande non conforme à ses règles de parution, de tarification, et de paiement.

Dès la signature et sauf accord express de l'office intercommunal de tourisme du pays d'Ajaccio, le présent bon de commande n'est plus susceptible de modifications par l'annonceur.

Si une annulation intervient de la part du client, du fait d'un événement de force majeure et après acceptation par l'office intercommunal de tourisme du pays d'Ajaccio, l'annonceur s'engage à payer tous les frais de dossier occasionnés par le présent bon de commande, fixé à 30% du montant de la commande.

PRIX

Les prix portés sur le bon de commande sont exprimés en euros hors taxe et doivent donc être majorés des taxes en vigueur au jour du paiement effectif.

PAIEMENT

Toutes nos produits sont payables au comptant à la commande*.

En cas de retard ou de défaut de paiement du présent bon de commande, ou d'un bon de commande antérieur, l'office intercommunal de tourisme du pays d'Ajaccio se réserve la possibilité d'annuler immédiatement la commande si l'annonceur n'a pas honoré ses échéances. Le non règlement des prestations à l'Office Intercommunal de tourisme du Pays d'Ajaccio donnera lieu de plein droit à l'émission d'un titre exécutoire du Trésor Public (Trésorerie du Grand Ajaccio).

INSTRUCTION N° 11-008-M0 DU 21 MARS 2011 (extrait)

Rappel de la force exécutoire des titres de recettes émis par les ordonnateurs locaux :

Toute créance d'une collectivité territoriale ou de l'un de ses établissements publics, à l'instar des créances des personnes privées, fait l'objet d'un titre qui matérialise ses droits.

En vertu du 6° de l'article 3 de la loi n°91-650 du 9 juillet 1991 portant réforme des procédures civiles d'exécution,

« Les titres délivrés par les personnes morales de droit public » sont qualifiés de titres exécutoires permettant l'exécution forcée par le comptable public.

L'article L252 A du livre des procédures fiscales précise que « constituent des titres exécutoires les arrêtés, états, rôles, avis de mise en recouvrement, titres de perception ou de recettes que l'Etat, les collectivités territoriales ou les établissements publics dotés d'un comptable public délivrent pour le recouvrement des recettes de toute nature qu'ils sont habilités à recevoir ».

RESPONSABILITE

L'éditeur s'engage à diffuser sans la moindre modification le fichier photo et/ou vidéo et/ou les éléments (textes et visuels) remis par l'annonceur.

L'annonceur prend l'entière responsabilité des numéros d'appel, titres, intitulés de classement, textes, dessins, photographies et marques à insérer tant sur les supports papier que Web, qu'il déclare être autorisé à utiliser.

L'annonceur par son acceptation du présent contrat, autorise l'office intercommunal de tourisme du pays d'Ajaccio à faire paraître sous les mêmes conditions les informations relatives à son établissement sur le site portail de l'agence du tourisme de la Corse.

L'annonceur garantit l'office intercommunal de tourisme du pays d'Ajaccio de tous les préjudices directs ou indirects qu'il subirait et les garanties de toute action des tiers à raison de ces insertions.

L'office intercommunal de tourisme du pays d'Ajaccio décline expressément toute responsabilité quant aux informations fournies par l'annonceur et leur éventuelle non – conformité avec les règles de l'ordre ou de la profession auquel il appartient et plus généralement avec toutes les lois et règlements en vigueur.

L'office intercommunal de tourisme du pays d'Ajaccio se réserve la possibilité de refuser toute insertion papier ou /et web contraire aux présentes conditions générales, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et à

ses instructions de vente interne.

MODIFICATION DU PRODUIT

L'office intercommunal de tourisme du pays d'Ajaccio se réserve le droit à tout moment de modifier le produit (support) dans sa présentation. Les parties conviennent qu'il ne sera fait droit à aucune contestation de l'annonceur du fait d'une telle modification et que celle-ci ne pourra entraîner la résiliation du contrat souscrit ou le paiement d'une quelconque indemnité à son profit. La présentation des modifications se fera par lettre RAR auprès dudit client.

LOI APPLICABLE/JURIDICTION

Les présentes conditions sont soumises au droit français. En cas de litige, et en l'absence de règlement amiable, il est fait attribution de compétence au tribunal administratif compétent pour le lieu de notre siège.

** Paiement*

L'échelonnement est possible exceptionnellement sur demande auprès de la Trésorerie du grand Ajaccio à réception du titre de paiement.

Paiement par virement bancaire possible sur demande au service comptabilité de l'OIT